
Automate à carte déchets



Modernisation des cartes déchets

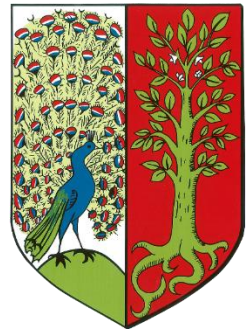
La Commune modernise le système des cartes du compacteur afin de le rendre plus simple et plus autonome.

Recharge 24h/24

Un nouvel appareil permet désormais de recharger sa carte en tout temps (24h/24 – 7j/7), par carte bancaire ou TWINT. Il n'est plus nécessaire de passer au guichet durant les heures d'ouverture.

TVA – Nouveau système dès le 1er mars 2026

Dès le 1er mars 2026, la TVA ne sera plus perçue lors du rechargement de la carte, mais directement intégrée au fonctionnement du compacteur.



Le solde des cartes au 28 février 2026 servira de base pour une régularisation de la TVA. Celle-ci concerne uniquement les recharges effectuées entre le 21 juillet 2025 et le 28 février 2026.

La régularisation vise à rembourser la TVA comprise dans le solde encore disponible, afin d'éviter toute double perception.

Les personnes concernées pourront se présenter au guichet communal, dès le 1er mars 2026, avec leur carte. Le montant sera recredité directement sur la carte (aucun remboursement en espèces).

Enquête publique

La Municipalité soumet à l'enquête publique, **du 31.01.2026 au 01.03.2026**, le dossier suivant :

Propriétaire :	Aebischer David
Parcelle et situation :	RF 550, Route de Villarepos 101, 1595 Faoug
Coordonnées :	2572505/1193986
Nature des travaux :	Construction nouvelle
Dérogation :	--

Ce dossier est déposé au Greffe municipal où il peut être consulté pendant les heures d'ouverture. Les remarques ou oppositions sont à adresser par recommandé à la Municipalité durant le délai d'enquête.

L'annonce officielle est affichée au pilier public communal, les informations ci-dessus sont publiées à titre informatif.

Enquête publique

La Municipalité soumet à l'enquête publique, **du 14.02.2026 au 15.03.2026**, le dossier suivant :

Propriétaire :	Dessein Immobilier SA
Parcelle et situation :	RF 442, Route de Villarepos 5, 1595 Faoug
Coordonnées :	2572572/1195188
Nature des travaux :	Construction nouvelle
Dérogation :	Article 19 du RLPrNP et article 7 – Dérogation sollicitée car l'arbre gêne l'implantation du bâtiment prévu dans le projet mis à l'enquête

Ce dossier est déposé au Greffe municipal où il peut être consulté pendant les heures d'ouverture.
Les remarques ou oppositions sont à adresser par recommandé à la Municipalité durant le délai d'enquête.

L'annonce officielle est affichée au pilier public communal, les informations ci-dessus sont publiées à titre informatif.

Enquête publique

La Municipalité soumet à l'enquête publique, **du 14.02.2026 au 15.03.2026**, le dossier suivant :

Propriétaire :	Lavanchy Anne
Parcelle et situation :	RF 11, Route de Salavaux 3a, 1595 Faoug
Coordonnées :	2572360/1195305
Nature des travaux :	Transformation(s)
Dérogation :	--

Ce dossier est déposé au Greffe municipal où il peut être consulté pendant les heures d'ouverture.
Les remarques ou oppositions sont à adresser par recommandé à la Municipalité durant le délai d'enquête.

L'annonce officielle est affichée au pilier public communal, les informations ci-dessus sont publiées à titre informatif.

Panneau d'affichage à la petite épicerie

Nous avons le plaisir de vous informer qu'un panneau d'affichage a été installé à la Petite Épicerie, en face de la gare. Il est à la disposition des habitants souhaitant afficher des informations locales, telles que des événements ayant lieu à Faoug.

L'objectif est de créer un espace d'information accessible à tous. Nous vous remercions de privilégier les annonces en lien avec la vie locale et vous souhaitons bon usage !